

SERMAISE ET VOUS

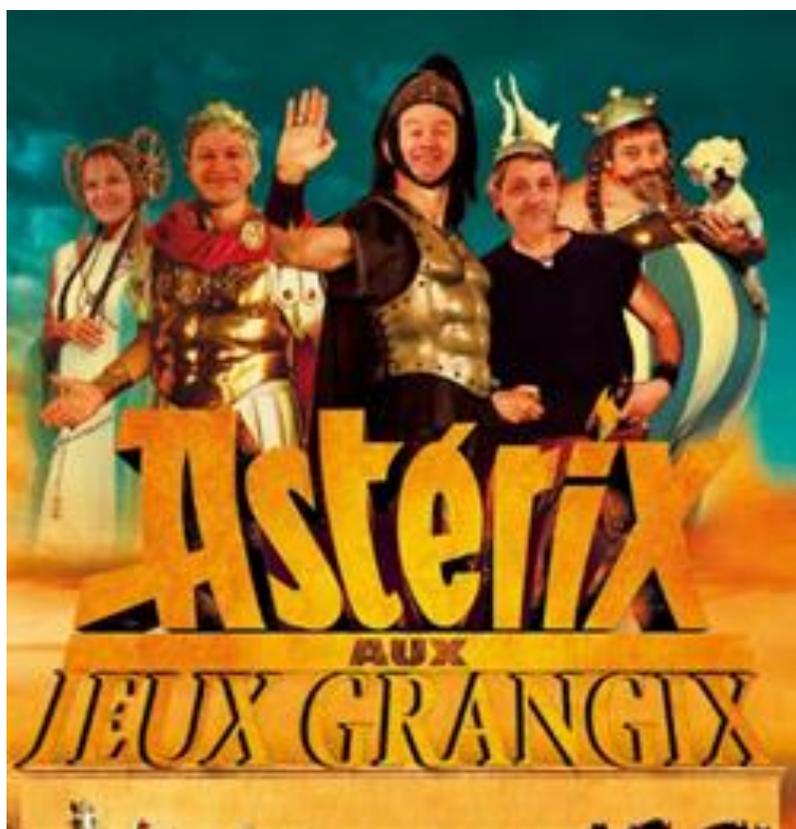
Edition n° 43 - Mai 2018

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !



**SERMAISE
INTERVILLAGES**

**26 & 27 Mai 2018
LES GRANGES LE ROI**



**RETROUVEZ CI-JOINT LE PROGRAMME
ET TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE
SITE DE LA COMMUNE**

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX

DATES À RETENIR

25 MAI 2018

FÊTE DES VOISINS

Organisée par Les Sarmates

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

26-27 MAI 2018

INTERVILLAGES aux Granges le Roi

Organisés par la Municipalité

Renseignements : ☎ 06 76 06 06 03

2 JUIN 2018

SOIRÉE FOOT

Organisée par le Football Club de Sermaise

Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

8-9 JUIN 2018

GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS

Renseignements : ☎ 06 15 96 68 78

17 JUIN 2018

COURSE CYCLISTE sur notre territoire

Organisée par Fédération Française Cycliste

Renseignements : ☎ 06 67 83 23 68

18 JUIN 2018

**COMMÉMORATION APPEL DU GENERAL
DE GAULLE**

Organisée par la Municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

21 JUIN 2018

FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'ASLS

Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

30 JUIN 2018

FÊTE DES ÉCOLES

Organisée par Ensemble Petits et Grands

Renseignements : ☎ 06 48 55 57 22

8 SEPTEMBRE 2018

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par la Municipalité

Renseignements : ☎ 06 12 80 18 60

29 SEPTEMBRE 2018

BOURSE PUÉRICULTURE D'AUTOMNE

Organisée par Ensemble Petits et Grands

Renseignements : ☎ 06 48 55 57 22

Chers Samartes,

Très souvent un édito commence par vous annoncer des informations positives, mais pour une fois ce sera par un "coup de gueule" par lequel je vais commencer.



Bien qu'il soit aisément possible de déposer des déchets dans les différents apports volontaires situés sur les communes proches, quelques irréductibles se permettent de déposer leurs déchets sur la voie publique plus particulièrement dans les chemins communaux ou dans les champs.

Des déchets qui contiennent de l'amiante sont même laissés au bord d'un chemin, en pleine campagne !

Encore récemment et en pleine journée, un volume important de gravois a été déposé à la fois dans le chemin derrière la gare et dans un autre au hameau du Mesnil.

Le pire est que cela provient parfois d'habitants de notre commune. J'ai de nouveau porté plainte à la gendarmerie, et si l'auteur de faits est trouvé et condamné, je me laisserai de droit de publier le jugement avec leur nom et adresse. Il en sera de même dès qu'un auteur sera identifié et l'adresse du chantier sera également publiée.

Je déplore ce manque de civisme car nous ramassons les détritrus à nos frais. Et ça recommence.

Nous allons être dans l'obligation de mettre des barrières dans plusieurs chemins ceci en concertation avec les agriculteurs, à savoir que ceci à un coût non négligeable pour le budget de la commune. C'est l'ensemble de la communauté qui paye pour cela, il faut s'en souvenir.



Comme vous avez pu le constater, nombre de plaques de rue ont été soulevées ces derniers 6 mois. Ceci n'a aucun rapport avec leur destination mais ceci est pour le passage de la fibre optique sur l'ensemble de notre commune. En principe le hameau de Bellanger sera connecté en premier et cela pour la fin de l'année, puis les autres hameaux et le bourg suivront tout le long de l'année 2019.

Côté également positif de ce début d'année est l'obtention d'une subvention exceptionnelle de la DRAC et région d'un montant de 199.495 € € pour la rénovation côté nord de la toiture de notre église sur un coût estimé de 355.500 € HT auquel s'ajoute 17.000 € de l'association "Sauvons notre Eglise" et 10.000 € de la fondation du patrimoine.

Le budget total des travaux pour l'ensemble de la toiture est estimé à un montant d'environ 800.000 € HT.

Cette rénovation obligatoire au regard de l'état de la toiture est un investissement qui sans les subventions serai hors de portée pour une commune de notre dimension.

Je tiens à remercier la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la région, la fondation du patrimoine et l'association "sauvons notre église" pour leurs actions.



Bien à vous
Pascal JAVOURET

A handwritten signature of Pascal Javouret.



ELECTION DE LA ROSIERE POUR L'ANNEE 2018

Afin de préparer l'élection de la 108ème Rosière de SERMAISE, la Commune a fait appel de candidature auprès des jeunes filles ayant 18 ans en 2017 et demeurant dans la commune depuis plus de dix ans :

Mademoiselle Oriane LEROY a été élue par le Conseil Municipal pour être la 108ème rosière.

Son couronnement a eu lieu lors de la fête de la Saint Georges, dimanche 7 Avril 2018 à 15H00 à la Mairie.



APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017



Le Conseil Municipal, vu le compte de gestion 2017, vu le compte administratif 2017, a délibéré et décidé, à la majorité d'approuver le compte de gestion 2017 qui est conforme aux écritures du compte administratif 2017, soit :

Sections	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2017	Résultat N-1 reporté	Part affectée à l'investissement 2017	Résultat de clôture
Investissement	411 126,96	648 212,22	- 237 085,26	102172,53	0	-134 912,73
Fonctionnement	1 411 730,33	1 297 205,42	114 524,91	781 350,47	64 639,47	831 235,91
Total Général	1 822 857,29	1 945 417,64	- 122 560,35	883 523,00	64 639,47	696 323,18

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES	411 126,96€	1 411 730,33
DEPENSES	648 212,22 €	1 297 205,42



Le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de 831 235,91 €, et un déficit d'investissement de 134 912,73 €, soit un excédent de clôture de 696 323,18 € en concordance avec le compte de gestion du Comptable Public, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif.

AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de 831 235,91 €
Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement

A	Résultat de l'exercice précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	+ 114 524,91 €
B	Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	+ 716 711,00 €
C	Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	831 235,91 €
D	Solde d'exécution d'investissement	- 134 912,73 €
E	Solde des restes à réaliser d'investissement	118 632,03 €
F	Besoin de financement = D + E	- 16 280,70 €
G	<u>AFFECTATION C = G + H</u>	831 235,91 €
H	① Affectation en réserves R 1068 en investissement = au minimum, couverture du besoin de financement F	16 280,70 €
H	② Report en fonctionnement R 002	814 955,21 €
	DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €



FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et de la commission des finances, a décidé à la majorité de ne pas changer les taux d'imposition pour l'année 2018 :

0 %
d'augmentation
des taux
d'imposition



Taxe d'habitation	14,25 %	14,25 % en 2017
Taxe sur le foncier bâti	14,25 %	14,25 % en 2017
Taxe sur le foncier non bâti	66,08 %	66,08 % en 2017

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après avis de la commission des finances a voté à la majorité le budget primitif 2018-budget principal- équilibré en dépenses et recettes :

En section de fonctionnement	2 091 844,39 €	En section d'investissement	802 817,73 €
------------------------------	----------------	-----------------------------	--------------



SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à la majorité d'attribuer les subventions suivantes :



ASLS	4 600 €	FOOTBALL CLUB	3 250 €
COMITE DES FETES	1 700 €	ENSEMBLE PETITS ET GRANDS	400 €
SERMAISE ELECTRO MODELISME	500 €	CLUB DE L'AMITIE	250 €
ANCIENS COMBATTANTS	100 €	FNACA	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	50 €		

SUBVENTION ALLOUEE AU CCAS POUR LE BUDGET 2018

Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à l'unanimité d'attribuer au service du CCAS une subvention de fonctionnement pour l'année 2018 d'un montant de 7 000 €.

LES BREVES D'ACTUALITÉ

RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

Les parents dont les enfants sont nés en 2015 et vont faire leur entrée en Petite Section à l'école maternelle Georges Debono pour la rentrée 2017-2018, doivent passer en Mairie déposer le formulaire de pré-enregistrement afin de recevoir le dossier de pré-inscription scolaire. Le formulaire se trouve sur le site de la commune.



ARRÊTE D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PLU

Vous trouverez ci-joint l'arrêté d'enquête publique du PLU.

COURSE CYCLISTE A SERMAISE

Le 17 juin aura lieu sur notre territoire et celui de Roinville une course cycliste organisée par la FFC. «La coupe de France des départements quart nord France et Ile de France, Finale cadets»

Dans l'attente de la validation de la préfecture, le circuit devrait être : Départ centre Bourg/montée route de Blancheface/direction Mondétour/descente vers le bourg/côte de Villeneuve/La Bruyère/descente Bruyère/retour par Bellanger. Le circuit sera fermé aux voitures à l'exception des riverains qui devront, pour des raisons évidentes de sécurité, tourner dans le sens de la course. Des moyens importants seront mis en place en termes de sécurisation sur le parcours et en encadrement motorisé des coureurs. La course se déroulera en deux temps :

- Départ groupé à 9H pour environ 80 Km soit 10 tours avec un trophée grimpeur en haut de la côte de Blancheface et un trophée sprinteur au centre bourg

- L'après-midi départ pour un seul tour avec la pénalisation des temps du matin (comme la poursuite biathlon)

La présentation des équipes aura lieu dans le parc de la mairie. Nous vous attendons nombreux sur le parcours pour encourager ces jeunes sportifs.

INFOS PRATIQUES

Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers, à l'aide d'outils susceptibles de provoquer une gêne sonore pour le voisinage, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ...

Ne peuvent être réalisés que les jours ouvrables et les samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00.

L'utilisation de ces engins est strictement interdite les dimanches et jours fériés.



MEMBRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOURDANNAIS EN HUREPOIX